

**ENGAGEMENT D'ACHETEURS**  
**DE NOIX BRUTES DE CAJOU POUR LA CAMPAGNE 2023**

**(Personnes Physiques et Entreprises individuelles)**

Je soussigné (*nom et prénom du signataire*), agissant en qualité de (*commerçant individuel ou commerçant exploitant sous la dénomination*) ;

Après avoir pris connaissance des dispositions légales et réglementaires régissant la commercialisation de l'anacarde, ainsi que des dispositions pratiques arrêtées pour la campagne 2023,

**Prends librement l'engagement ferme et irrévocable :**

- 1- De payer aux producteurs au moins les prix plancher fixés pour la campagne ;
- 2- De réaliser un volume minimum d'achat de 200 tonnes de noix de cajou au cours de la campagne ;
- 3- De communiquer régulièrement au Conseil du Coton et de l'Anacarde les statistiques nécessaires au suivi de la filière ;
- 4- De me conformer à toutes les dispositions prises par le Conseil du Coton et de l'Anacarde pour le suivi et le contrôle de la commercialisation ;
- 5- De faire, dans l'accomplissement des opérations des opérations d'achat, un usage strictement personnel et non prohibé de mon agrément d'achat, évitant à cet égard la location d'agrément.

**Déclare sur l'honneur** que les documents et informations contenus dans le présent dossier de (demande ou renouvellement) d'agrément sont sincères et vrais.

**Déclare** enfin être parfaitement conscient de ce que l'inexactitude de l'une quelconque des déclarations ci-dessus et l'inobservation des engagements pris dans le présent acte m'exposent aux sanctions prévues par les dispositions en vigueur, **et la table des sanctions jointe au présent acte**, sans préjudice des poursuites pénales en cas d'infractions qualifiées.

Fait à ....., le .....